



Compte-rendu de la séance plénière du CRSA

Mardi 4 février 2020 2020 à l'ARS Ile-de-France

Dr Jean-Luc FONTENOY

Accueil et informations diverses de Monsieur le **Président Jean-Pierre Burnier**.

Approbation du compte-rendu de la précédente réunion.

Énumération des nominations et confirmation que cette mandature actuelle se poursuivra jusqu'en septembre 2021.

Première intervention par **Monsieur Le Guen** (Directeur de la Stratégie).

Il faut comprendre que la demande actuelle de coordination entre les différents acteurs du soin nécessite qu'il y ait des échanges, nécessite donc un virage numérique et doit tenir compte qu'avec cette évolution il peut se produire un décalage entre le service rendu, les professionnels et la population.

La structuration de cette transformation commence d'abord par des référentiels créés au niveau national. Ensuite les messageries sécurisées ainsi que le stockage de l'information qui peuvent s'organiser au niveau régional, doivent favoriser l'exploitation des données en faisant attention aux deux problématiques : l'alimentation du DMP et l'accès à la E-santé pour les adolescents - enfants.

La plateforme Terr-eSanté est présentée comme le futur logiciel de communication. A ce propos, à partir de juillet 2021, l'identification des patients se fera par l'INS (Identifiant National de Santé).

Un travail s'effectue actuellement pour permettre le déploiement de la télémédecine et du soin avec les infirmiers et les kinésithérapeutes.

Ces avancées et restructurations pourraient à l'usage engendrer des problématiques éthiques (comment seront exploités les 50 millions de DMP, qu'en sera-t-il du libre choix d'un patient qui sort de l'hôpital face à la supervision des coordinations ? etc...).

Est ici citée une phrase de notre Ministre de la Santé - Docteur Agnès Buzin - « **il faut mettre en place l'hygiène numérique** »

Deuxième intervention sur la transformation numérique présentée par le **Professeur Éric Lepage** (Directeur du Pôle Information et données en santé).

Il nous rappelle que pour améliorer les parcours de santé au sein d'un territoire, il faut décloisonner les secteurs ville, hôpital, médico-social et qu'actuellement l'objectif pour y parvenir est de mettre l'organisation des projets entre les mains des acteurs du terrain. C'est une visée commune du soin qui va définir un territoire. Ainsi il faut connaître les partenaires avec qui l'on veut travailler pour former un cercle de santé.

Reste à noter que si le stockage de données est actuellement défini, il faut maintenant permettre les échanges afin de simplifier l'accès aux soins des personnes dépendantes ou éloignées des parcours de santé. La téléconsultation avec une infirmière ou un pharmacien doit permettre de favoriser du lien et de réduire en partie cette carence.

Monsieur Nicolas Péju, Directeur général adjoint de l'ARS Île-de-France, réaborde la présentation des engagements de Ma Santé 2022 et le plan de sauvegarde d'urgence pour l'hôpital.

L'idée gouvernementale de départ était de mener différentes actions sur certains territoires pour améliorer la vie de zones « oubliées ». Le problème global du soin et la situation des hôpitaux français ne semblaient pas en bonne place dans ces propositions. La santé fût ensuite définie comme un axe majeur, avec une note spécifique pour la Seine-Saint-Denis.

Le Directeur Général pense que la crise de l'hôpital est structurelle et non conjoncturelle. Selon lui, le point de départ vient des difficultés liées aux services d'urgences qui se sont ensuite répercutées en tant que revendications hospitalières, puis coordonnées comme problématique constitutionnelle sur l'ensemble des hôpitaux.

En complément de la présentation de **Monsieur Jaffre** au CRSA du 23 janvier 2020, il est demandé qu'on applique les nouvelles règles du travail intérimaire des médecins afin d'éviter que celui-ci fasse monter les prix des prestations.

En conclusion, **Monsieur Péju** pense que les directions des hôpitaux ont conscience de la souffrance du personnel mais que pour surmonter cette crise, il va falloir faire du sur mesure.